

Année 1931

CANTON DE VAUD

COMPTE RENDU

SUR



L'ADMINISTRATION

PENDANT L'ANNEE 1931

Le Conseil d'Etat, pour se conformer à l'art. 66 de la Constitution du 1er mai 1885, a l'honneur de présenter au Grand Conseil son rapport sur l'administration publique en 1931.

Ce rapport est divisé en sept parties, qui correspondent à autant de Départements institués par la loi du 10 novembre 1920 et se suivent dans l'ordre indiqué à l'article 38 de celle-ci, savoir :

1. Département de Justice et Police ;
2. Département de l'Instruction publique et des Cultes ;
3. Département de l'Intérieur ;
4. Département de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce ;
5. Département Militaire et des Assurances ;
6. Département des Travaux publics ;
7. Département des Finances.

La partie concernant le Département de Justice et Police est précédée du rapport du Tribunal cantonal et des rapports des greffiers des Tribunaux de Prud'hommes de Lausanne, Nyon, Payerne, Vevey et Yverdon.

nancier dans la mesure où les crédits mis à sa disposition le permettent.

Cathédrale. — Comme les années précédentes, quelques grands concerts ont été donnés à la Cathédrale, en l'absence de grande salle à Lausanne.

Le compte des concerts d'orgue se présente comme suit : recettes, fr. 2278.90 ; dépenses, fr. 1713 90.

L'avoir du fonds spécial pour les Orgues était, au 31 décembre 1931, de fr. 5351.45.

Fonds de secours. — Des secours pour un montant de fr. 500.— ont été accordés en 1931.

Au 31 décembre 1931, l'actif de ce fonds était de fr. 114,049 30. A la même date, l'ancien fonds de retraites pastorales se montait à fr. 108,311 85.

Prix Eugénie Basset. — Le prix de piété filiale, institué par M^{lle} Eugénie Basset, par testament du 19 mai 1928, a été décerné, pour 1931, aux personnes suivantes, sur proposition de l'Eglise nationale :

1. M^{lle} Hélène Guillaume.
2. M^{lle} Julie Henry.
3. M^{lle} Suzanne Widmayer.

Culte catholique. — Le Conseil d'Etat a nommé M. Marcel Roulin, curé de la paroisse d'Yverdon.

VI. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Université

Professeurs. — Au cours de l'année 1931, l'Université a eu la douleur de perdre M. Auguste Roud, professeur ordinaire d'anatomie et M. Frédéric Wanner, privat-docent d'hématologie. Ces deux maîtres, par leur dévouement et la qualité de leur enseignement, ont été pour notre Faculté de médecine une perte sensible.

M. Simon de Félice, d'autre part, s'est vu contraint par la maladie de suspendre, puis d'abandonner complètement la chaire du droit commercial et du droit des obligations qu'il avait occupée près de trente ans avec tant de distinction.

M. Henri Bovay, jusqu'alors président du Tribunal cantonal, a été appelé à lui succéder en qualité de professeur ordinaire ; comme, d'autre part, à la suite du décès de M. A. Roud, une nouvelle répartition des enseignements a été opérée, M. Nicolas Popoff et M. E. Landau, qui enseignent actuellement à l'Université de Kowno, ont été nommés professeurs ordinaires, le premier pour l'anatomie et l'embryologie, le second pour l'histologie, l'anatomie et l'embryologie du système nerveux central.

En outre, les nominations suivantes ont été faites dans diverses Facultés

Droit : M Stanislas Scalfati, privat-docent de science financière.

Médecine : M. Placide Nicod, de privat-docent est devenu professeur extraordinaire d'orthopédie.

Privat-docents : M. André Arthus pour la physiologie et la pharmacologie ; MM. les docteurs Paul Rossier et Ivan Mahaim pour la médecine interne, M. le D^r Jacques Morin, à Leysin, pour la phtisiologie.

Lettres : M^{me} Lydia Baric, privat-docent de littérature allemande et M. John Rutland, privat-docent de littérature anglaise

Sciences : M. Robert Matthey, professeur extraordinaire de zoologie

Distinctions : M. Marius Lacombe, ancien professeur et directeur de l'Ecole d'ingénieurs, a été promu au rang de professeur honoraire, et, d'autre part, l'Université a conféré le doctorat « honoris causa » à M. Christian Moser (connu par son enseignement et ses travaux sur la statistique), à l'occasion de son 70^e anniversaire.

L'Université a eu l'occasion de déléguer l'un ou l'autre de ses membres à divers *congrès et cérémonies*, à savoir : au Congrès international de linguistique à Genève : MM. Georges Bonnard et P. Aebischer ; au Congrès international de géographie de Paris : M. Ch. Biermann ; au Congrès international démographique à Rome : M. P. Boninsegni ; au Cinquantenaire des Hautes études commerciales de Paris : M. A. Blaser ; à l'inauguration de l'Institut criminologique de Bruxelles : M. Marc Bischoff ; M. C. Gilliard, à l'inauguration de la Cité universitaire à Paris ; aux fêtes universitaires sportives de Caux et au 4^{me} centenaire du Collège de France : le Recteur, Arnold Reymond ; enfin, au centenaire de Faraday, à Londres : M. Albert Perrier

L'Université de Lausanne a eu, de son côté, le plaisir d'accueillir dans ses murs le colloque des mathématiciens de la Suisse ro-

mande, la réunion des zoologues suisses et le congrès international de l'Econometric Society.

Diplômes : Des arrangements pour la validité de nos diplômes universitaires ont été pris avec la Bulgarie en ce qui concerne la pharmacie et avec l'Égypte en ce qui concerne la médecine.

Secrétariat : Après avoir rempli sa tâche de secrétaire-caissier pendant 12 ans avec autant de conscience que d'intelligence, M^{lle} Mauricette Bujard a quitté ce poste ; elle a été remplacée par M^{lle} Simone Grellet

Etudiants. Le nombre des étudiants a été de 772 pour le semestre d'été 1931 (de 778 en 1930), de 851 pour le semestre d'hiver 1931-32 (de 814 en 1930-31).

Durant la même période, les chiffres d'auditeurs ont été les suivants. été 1931 : 110 auditeurs ; hiver 1931-32 : 239 auditeurs. été 1930 : 108 auditeurs ; hiver 1930-31 : 237 auditeurs.

Les concours présentés par les étudiants ont été de 7 qui se répartissent comme suit : Théologie (3), Droit (1), Lettres (1), Sciences (1), Ecole d'ingénieurs (1).

Deux étudiants en outre ont été mis au bénéfice des *échanges* organisés entre les *Universités suisses et américaines*.

Dons et fondations : L'Université a souscrit une somme de fr. 9000.— en faveur des vitraux de la Cathédrale, estimant qu'il y avait pour elle un intérêt historique et patriotique à aider cette œuvre de restauration. Elle a été elle-même l'objet de plusieurs dons le Dr Ph. Mercier, de Glaris, conseiller aux Etats, a institué en souvenir de son fils un Prix (intérêts annuels de fr. 5000.—) que decernerait la Faculté de droit ; un prix de même genre et de même valeur a été institué en faveur de l'Ecole des Sciences sociales et politiques par la Société vaudoise d'Utilité publique lors de sa dissolution. M Cottier, de Château d'Oex, a légué une somme de fr. 1000.— dont les intérêts doivent servir à améliorer et perfectionner les installations du service dermatologique.

Enfin un arrangement est intervenu entre l'Université et les héritiers de M^{lle} Mathilde Agassiz pour déterminer la part qui, après leur mort, reviendra à la « Fondation Agassiz », destinée à favoriser le développement de l'Université et en particulier les études et les travaux ayant trait aux sciences naturelles. Cette part, évaluée à Fr. 300,000, est garantie par une hypothèque sur l'immeuble Bel-Air Métropole.

La famille Bonnard-Duperrex a fait don à l'Université d'un portrait de M Jules Duperrex qui ornera la salle du Sénat.

Nous remercions ces généreux donateurs qui veulent bien témoigner sous une forme tangible l'intérêt qu'ils portent à notre Université.

Ajoutons que l'Université a acquis sur les pentes des Pléiades, pour en faire une annexe de son jardin botanique, un marais dit « les Tenasses », dont la flore et la faune sont particulièrement intéressantes.

En terminant nous tenons à exprimer notre reconnaissance à la Société Académique Vaudoise pour l'appui constant qu'elle porte à notre vie universitaire, soit par ses dons, soit par ses conseils.

RAPPORTS SPÉCIAUX DES FACULTÉS

Faculté de théologie

Rien n'est moins régulier que le recrutement de nos étudiants. Une année, nous devons nous résigner à n'avoir qu'une ou deux recrues, l'année suivante, nous sommes heureux de posséder une forte volée. Ainsi au commencement du semestre d'hiver 1930-1931 nous n'avons compte en première année qu'un seul étudiant, tandis que pour le semestre d'hiver 1931-1932 nous avons 11 nouveaux élèves. Pour l'année 1930-1931 les cours ont été suivis au semestre d'hiver par 21 élèves réguliers et 14 auditeurs, au semestre d'été par 19 étudiants réguliers et un auditeur. Le nombre de nos étudiants est donc actuellement normal pour les besoins de notre Eglise nationale.

Nous constatons avec plaisir que cette année la Faculté de théologie a repris sa tradition ancienne qui voulait qu'il y ait toujours quelques-uns de ses étudiants à l'honneur pour les concours. Trois ont été primés. Henri Dony, « Luther à Heidelberg, 1918 », 100 fr. Alfred von der Muhl « Le serviteur de l'Eternel », d'après Es 40-55, 180 fr. Edouard Mauris « La morale évolutionniste », 190 fr.

Si les concours prouvent l'activité de nos étudiants, il en est de même des examens : 13 licences ont été délivrées en octobre 1930 six ; en mars 1931 une ; en juillet 1931 six.

Faculté de droit

Etudiants : Au semestre d'hiver 1930-31, le nombre des étudiants était de 94, et celui des auditeurs, 19, au semestre d'été, il a été de 106 étudiants et de 23 auditeurs.

Corps enseignant : M le professeur de Tourtoulon a été autorisé, pour cause de santé, à réduire le nombre de ses heures de cours au semestre d'été, en ce qui concerne l'Histoire des institutions et le droit civil français.

De même, M. le professeur de Félice a été obligé, pour la même raison, de demander un congé pour la durée du semestre d'été, et son état ne s'étant pas amélioré, il s'est vu contraint, à la fin du semestre, d'envoyer au Conseil d'Etat sa démission de professeur pour l'enseignement du Droit des obligations et du Droit commercial. C'est avec un très vif regret que la Faculté de droit a dû prendre acte de cette démission. Pendant plus de 33 ans, sans une défaillance et sans avoir jamais pris de congé, M. le professeur de Félice avait illustré l'enseignement de cette chaire.

Chargée par le Département de l'Instruction publique de lui faire des présentations pour pourvoir au remplacement de M. le professeur de Félice, la Faculté de droit a soumis à son choix, ex-aequo, M. Gysin, privat-docent de la Faculté de droit de Bâle, et M. le juge cantonal Bovay, à Lausanne. Le Conseil d'Etat a porté son choix sur ce dernier, qui est entré en fonctions au dernier semestre d'hiver.

Au début du semestre d'hiver 1930-31, la Faculté de droit a été l'objet d'une libéralité de la part de M. Mercier, conseiller aux Etats, à Glaris, qui a fait don, à l'Université, d'une somme de 5000 fr. pour perpétuer le souvenir de son fils, M. le Dr Ch.-Ph. Mercier, lequel, après avoir fait toutes ses études juridiques à la Faculté de droit de Lausanne, et conquis le grade de docteur en droit, a succombé peu de temps après à une maladie qui ne pardonne pas. D'après le vœu du donateur, les intérêts de cette somme de fr. 5000.— seront mis tous les deux ans à la disposition de la Faculté de droit, pour récompenser l'étudiant le plus méritant, soit à raison de ses examens, soit à raison de sa thèse, sans restriction de matière.

En ce qui concerne l'enseignement destiné aux étudiants allemands, le Département de l'Instruction publique a chargé, sur les instances que lui a adressées un ancien étudiant allemand à Lausanne, M. Bosselmann, actuellement président, en Allemagne, de la Société des Anciens Germaniens, la Faculté d'examiner la possibilité d'étendre cet enseignement, afin de procurer aux jeunes Allemands qui viennent à Lausanne, la reconnaissance de leur pays de deux semestres d'études au lieu d'un seul, comme le comporte l'organisation actuelle. Des tractations sont en cours avec un nouveau professeur de langue allemande, mais la crise actuelle rend difficile l'organisation de cette nouvelle chaire.

Bibliothèque : Au 1^{er} janvier 1932, la Bibliothèque possède
 2696 thèses suisses.
 8472 » françaises
 21686 » allemandes.
 592 » anglo-américaines.
 693 » hollando-scandinaves

Elle a reçu, par souscription, en 1931, 30 publications périodiques, et acquis par achat ou par dons 139 ouvrages. Citons parmi les généreux donateurs : M Al. Dubuis, ancien conseiller d'Etat ; M^{me} Louis Bonnard et ses enfants, à Nyon ; Carnegie Endowment ; le Département fédéral de Justice ; MM. les professeurs F. Guisan, R. Guex, R. Secretan, H. Bovey et S. Scalfati.

Le catalogue des ouvrages de fonds compte 5793 fiches.

Il a été reçu, en 1931 : 142 thèses suisses, 496 thèses françaises, 651 thèses allemandes, 195 thèses anglo-américaines, 43 thèses hollando-scandinaves.

Le catalogue alphabéto-méthodique des articles parus et paraissant dans divers périodiques et recueils continue à être tenu à jour et à rendre de grands services aux consultants.

La salle de travail est toujours très fréquentée ; elle est ouverte chaque jour de 8 à 17 heures. Ainsi que la Bibliothèque, elle a été ouverte pendant toute l'année, sans interruption de vacances, ce dont bon nombre d'étudiants ont profité pour travailler leur thèse

Ecole des sciences sociales et politiques. — Le personnel enseignant de l'Ecole des sciences sociales, politiques, consulaires et pédagogiques et l'enseignement qui y a été donné pendant l'année académique 1930-31 n'ont subi aucune modification.

Les cours et séminaires ont été fréquentés avec assiduité. La discipline des étudiants n'a rien laissé à désirer. Suivant la liste établie par la Chancellerie de l'Université, le nombre des étudiants a été de 40, dont 7 auditeurs, au semestre d'hiver 1930-31, et de 39 dont 7 auditeurs, au semestre d'été 1931, accusant ainsi une augmentation d'inscriptions sur l'année 1929-30. Toutefois, il y a lieu de remarquer que le nombre des étudiants est supérieur à celui établi par la Chancellerie. Un certain nombre d'étudiants de la Faculté de droit et de l'Ecole des H. E. C. suivent les cours de l'Ecole des sciences sociales et politiques et y postulent des grades sans être obligés d'être inscrits à cette Ecole.

L'Ecole a décerné les grades suivants :

- 1 doctorat, mention sciences politiques,
- 5 licences, mention sciences sociales,
- 11 licences, mention sciences politiques,
- 3 licences, mention sciences pédagogiques

Elle a, en outre, délivré 8 certificats d'aptitude à l'enseignement secondaire.

La Société vaudoise d'utilité publique a alloué à l'Ecole des sciences sociales et politiques une somme de fr. 5000.— dont les intérêts doivent servir à décerner des prix et à accorder des subventions à des étudiants vaudois et, à leur défaut, à des étudiants suisses ou étrangers, élèves de cette école.

Ecole des Hautes Etudes commerciales. — 1. *Corps enseignant.* M. le professeur Paillard a dû être remplacé pour la majeure partie des examens oraux de juillet et d'octobre 1931.

Sauf l'appel de M. Ad. Blaser à l'ordinariat, par le Conseil d'Etat, en novembre 1930, il n'y a pas eu d'autre changement au sein du Corps enseignant de notre école.

2. *Fréquentation et diplômes.* — Nous avons eu, au semestre d'hiver 1930-31, 121 étudiants et 3 auditeurs (108 et 5 en 1929-30) et au semestre d'été 1931, 128 étudiants et 2 auditeurs (109 et 3 en 1930).

Titres délivrés, année 1930-31 :

a) licence ès-sciences commerciales et économiques :	35.
b) doctorats ès-sciences commerciales et économiques	1
» ès-sciences commerciales et actuarielles	1
» ès-sciences commerciales et administratives	1

Total 3

Au 15 octobre 1931, le nombre total des licenciés est de 359 et celui des docteurs de 29.

3. *Travaux de concours.* — Aucun en 1930-31.

4. *Conseil de l'Ecole.* — Il a tenu 14 séances, dans lesquelles il s'est occupé, en particulier, de la revision du règlement et de la répartition des inscriptions sur 6 semestres d'études

5. *Nouveau règlement.* — Adopté par le Conseil le 17 juillet 1931, ratifié par le Département de l'Instruction publique le 28 juillet 1931, mais sorti de presse en octobre seulement, il ne sera appliqué en son entier qu'à partir du 15 avril 1932

Les principales modifications sont les suivantes :

1. prolongation des études de 4 à 6 semestres pour la licence ; il est à noter que cette nouvelle disposition n'est que la

consecration d'un état de fait : jusqu'ici déjà, la grande majorité des licenciés de notre école n'ont terminé leurs examens de licence que six semestres au plus tôt après leur immatriculation.

- 2 suppression de la faculté de subdiviser les examens de licence ou de doctorat en trois séries ; retour à deux séries seulement au maximum, la première ne pouvant être faite qu'après 4 semestres d'études.
- 3 élévation de 6 à 7 de la moyenne requise pour la réussite des examens de doctorat.
- 4 suppression des mentions de la licence ès-sciences commerciales et administratives.
- 5 adjonction au programme de l'école, comme matières obligatoires : l'histoire économique, le droit des obligations et une langue autre que la langue maternelle du candidat ; par contre, suppression des deux cours sur le droit des transports et sur la législation douanière.
6. les avantages accordés aux licenciés de l'École pour les examens de doctorat sont réservés, à l'avenir, en faveur des candidats ayant obtenu une moyenne de 7 au moins aux examens de licence ; en outre, ces avantages devront être fixés dans chaque cas particulier par le Conseil de l'École.

Par voie de pétition, soixante étudiants ont demandé l'institution, à l'École des H. E. C., d'une quatrième session d'examens à fin décembre, comme à la Faculté de droit. Après examen de la question et, notamment, après consultation de nos collègues appartenant à la Faculté de droit, le Conseil a décidé de ne pas donner suite à cette demande.

7. *Séminaire de publicité.* — Au cours du semestre d'été le séminaire d'économie commerciale a été consacré, à titre d'essai, à une étude de la publicité.

Le programme comprenait, sous la direction de M. le professeur Paillard, sept conférences et trois visites d'établissements industriels et commerciaux. Les auditeurs, au nombre d'une quarantaine, les ont suivies avec assiduité, et ont paru y prendre intérêt.

8. *Délégations.* — M. Blaser, directeur de l'École, a représenté cette dernière, ainsi que l'Université de Lausanne, aux fêtes du cinquantenaire de l'École des H. E. C. de Paris, les 25 et 26 juin 1931.

MM. les professeurs Chuard et Schiess ont été délégués à l'assemblée annuelle de l'Association suisse pour l'enseignement commercial, à Berne, les 10 et 11 octobre 1931. A cette occasion, et sur invitation spéciale de notre Département de l'Instruction publique, la Ville de Lausanne a été désignée pour la réunion de 1932.

9. *Matériel et bibliothèques* — Une seconde machine à calculer marque « Tim Unitas » a été achetée pour les séminaires de mathématiques financières et de technique des assurances

Le nombre des ouvrages de la bibliothèque de l'Ecole a passé de 3243 à 3379 ; celui de la bibliothèque suisse pour l'enseignement commercial, de 6922 à 7145.

M. le professeur Paillard ayant demandé, après 20 ans d'activité absolument désintéressée, d'être déchargé des fonctions de directeur de cette dernière bibliothèque, M. le professeur Chuard a bien voulu consentir, sur la demande du Conseil, à se laisser proposer au comité de l'A. S. P. E. C. qui lui a confié la succession de M. Paillard, lors de sa réunion à Berne.

10. *Divers.* — En mai 1931, le Conseil de l'Ecole a pris part, par l'envoi d'une adresse, aux manifestations en l'honneur du quatre-vingtième anniversaire de notre ancien collègue, M. le professeur Roguin, professeur honoraire de l'Université.

Dans sa séance du 25 septembre 1931, il a décidé de proposer à l'Université d'accorder le titre de docteur « honoris causa » en sciences commerciales et actuarielles, à M. le professeur Moser, de l'Université de Berne, ancien directeur du Bureau fédéral des Assurances.

Le diplôme lui a été remis en séance solennelle, à l'Aula de l'Université de Berne, par M. Blaser, directeur, délégué spécial de l'Université, et M. Moser a déclaré être tout particulièrement touché de ce témoignage venu de la Suisse occidentale et de Lausanne en particulier.

Le Conseil, consulté par le comité de l'Association des gradués H. E. C., s'est déclaré en faveur de la fusion de cette association avec celle des Amis des Sciences sociales, fusion proposée par le comité de cette dernière

Institut de Police scientifique. — Les cours, démonstrations pratiques et laboratoires de police scientifique et de photographie ont été régulièrement suivis par un certain nombre d'étudiants et d'auditeurs suisses et surtout étrangers.

Aucun changement n'est intervenu dans la composition de la délégation ni dans la division des cours ; un candidat a été admis aux examens propédeutiques, un autre aux examens de diplô-

me ; ce dernier a obtenu le diplôme d'études de police scientifique.

Divers appareils ont pu être acquis pour le laboratoire ; une annuité d'intérêts du Fonds Deytard a permis d'enrichir la bibliothèque de plusieurs ouvrages et périodiques ; enfin, grâce à un subside du Fonds Reiss il a été possible de procéder au classement général de la bibliothèque.

Durant l'année l'Institut a reçu en stage, en qualité d'auditeurs, deux fonctionnaires de police polonais, envoyés à Lausanne par leur gouvernement pour y étudier la police scientifique. Leur stage de deux ans étant terminé, ces deux fonctionnaires ont rejoint leurs postes à Varsovie, au début d'octobre.

L'Institut a reçu la visite de plusieurs personnalités étrangères, notamment : le prince Subha Swasti, chef de la Division de la Police au Ministère de l'Intérieur à Bangkok (Siam) ; Sir Basil Thomson, ancien Gouverneur des Iles Fidji ; le professeur John A. Killian, de la Columbia University, New-York ; M^{lle} Gisela Tauber, assistante de l'Institut de Criminologie de Prague ; le Dr Kuczma, assistant de l'Institut de Criminologie de Posnan (Pologne) ; enfin M. Dufresne, directeur de police à Montréal (Canada).

A mentionner enfin que, en février 1931, l'Université a chargé le directeur de l'Institut de la représenter à Bruxelles à la cérémonie d'inauguration solennelle des nouveaux locaux de l'École de Criminologie et de Police scientifique du Royaume de Belgique.

Faculté de médecine

Le Conseil de Faculté a tenu 3 séances pendant le semestre d'hiver, et 6 séances pendant le semestre d'été.

Corps enseignant. — La Faculté a perdu un Professeur : Auguste Roud, professeur ordinaire d'anatomie normale, et un Privat-Docent : Frédéric Wanner, Privat-Docent de médecine interne.

Le personnel enseignant s'est accru d'un professeur : le Dr Placide Nicod, jusqu'ici Privat-Docent, est devenu professeur extraordinaire d'orthopédie, et de quatre privat-docents : Dr André Arthus, privat-docent de Physiologie ; les Drs Ivan Mahaim, Jean Morin et Jean Rossier, privat-docents de médecine interne.

L'enseignement de M. le professeur Auguste Roud décédé, a été assuré pendant le semestre d'été, par MM. Popoff et Steck.

Le professeur Dr L. Perret a été nommé, à la place du regretté A. Roud, président local des examens fédéraux de médecine.

Étudiants. — Nous avons eu au semestre d'hiver 1930-31, 185 étudiants (60 Vaudois, 84 Confédérés, 41 étrangers); et au semestre d'été 1931, 173 (51 Vaudois, 73 Confédérés, 49 étrangers). Le nombre des étudiants étrangers est en légère augmentation sur les années précédentes. Il nous en vient de: Allemagne, Chili, Egypte, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Grande-Bretagne, Grèce, Bulgarie, Hollande, Hongrie, Italie, Liban, Palestine, Pérou, Perse, Pologne, Portugal, Roumanie, Russie, San Salvador, Syrie.

Titres délivrés. — 17 doctorats en médecine

La médaille d'or de la Faculté a été décernée à M. Jean Rosier, de Vevey, qui a obtenu la moyenne la plus élevée au 3^e examen des médecins fédéraux.

Institut d'hygiène et parasitologie. — Dans l'année scolaire 1930-31, les cours théoriques et pratiques d'hygiène et parasitologie ont été fréquentés par des élèves des Facultés de médecine et des sciences, de l'école de pharmacie, de l'école des hautes études commerciales et de celle des sciences sociales ainsi que par quelques auditeurs. A remarquer l'intérêt toujours très grand des élèves de l'école de pharmacie pour l'hygiène et la parasitologie, de sorte que quelques-uns d'entre eux fréquentent aussi le cours pratique de parasitologie pour étudiants avancés. Au contraire les étudiants en médecine, surchargés de cliniques et de cours complémentaires des cliniques, ont beaucoup moins le temps de s'intéresser aux questions d'hygiène et parasitologie qui sont pourtant de plus en plus indispensables pour tout médecin qui veut s'occuper de la prophylaxie des maladies parasitaires de l'homme.

Tous les cours théoriques ont été toujours complétés par des démonstrations de préparations macroscopiques et microscopiques, d'appareils, de photographies et par des expériences. Des visites de différentes installations ont complété les cours.

Comme d'ordinaire, M. Félix directeur de l'institut vaccino-gène, a bien voulu mettre son institut à disposition pour les démonstrations aux élèves et il s'est donné la peine de préparer les animaux pour la culture, la récolte et la conservation du vaccin.

La visite au musée d'hygiène industrielle, qui se développe toujours plus, a permis de compléter le cours d'hygiène industrielle fréquenté surtout par les élèves de l'école des hautes études commerciales.

Le cours pratique pour le certificat d'hygiène et parasitologie a été suivi par des élèves de l'école de pharmacie, de la Faculté des sciences, et de celle de médecine. Deux de ces élèves se sont

présentés et ont réussi l'examen de certificat et ils travaillent actuellement à l'institut à la préparation d'une thèse.

Plusieurs travaux ont été faits à l'institut par le directeur seul ou en collaboration avec M. le Dr Bornand et par des élèves : L'organisation de la lutte contre les moustiques et contre l'Hypoderma bovis, observations parasitologiques, avec indication d'espèces rares ou nouvelles de l'homme, des animaux domestiques et des animaux sauvages, une étude sur l'invasion des habitations par le grillon domestique et les moyens de lutte, la méningo-encéphalomyélite des écureuils à coccidiase, maladie qui décime les jeunes écureuils, la désinfection dans la tuberculose, l'infection à distomes chez l'homme, les infections à Eperythrozoon coccoides, la maladie des jeunes chiens et des jeunes chats, les helminthes et les protozoaires intestinaux de l'homme au Tessin, la géographie médicale d'une zone de l'Espagne, etc.

Les deux derniers travaux (M^{lle} Antognini pharmacienne et M^{lle} Walter ing. chimiste) pourront avoir une grande utilité pour les habitants des zones indiquées et déjà au courant de son travail M^{lle} Antognini a reçu des remerciements pour les conseils donnés pour lutter contre helminthes et protozoaires dans certaines zones du Tessin. Il serait vivement à désirer que d'autres élèves s'intéressant à l'hygiène publique, pratiquent des recherches analogues dans d'autres cantons de la Suisse pour le plus grand bien de la santé surtout des enfants.

Le directeur de l'institut a été chargé aussi, cette année, de collaborer au cours donné par la Section des Diablerets du C. A. S. pour réveiller chez les jeunes alpinistes le goût pour l'étude scientifique des Alpes.

La Station scientifique des Rochers de Naye, définitivement créée l'année passée par les sections de Lausanne, de Vevey et de Montreux du C. A. S., nonobstant les moyens limités dont elle dispose, mais grâce au bienveillant concours du conseil d'administration du chemin de fer des Rochers-de-Naye et surtout d'un de ses membres, M le professeur Nicollier, semble se développer de plus en plus. Outre la continuation des recherches météorologiques on y a commencé des recherches sur la flore des phanérogames, sur les mousses, et on a présenté une demande pour une étude des cavernes et des baumes. Il serait à désirer qu'on y pratique des recherches sur la physiologie de l'homme à la montagne. Le directeur de l'institut y continue ses observations sur la faune et sur les parasites des animaux sauvages et domestiques.

Dans son rapport de l'année passée ce dernier avait exprimé l'espoir que la station de Naye se complète par celle du lac de Champex, où il avait déjà fait faire des travaux. Or, dans le *Bul-*

letin de la Murithienne, de 1930-31, M. le chanoine Mariétan, président de cette société, après avoir loué l'initiative du C. A. pour la station de Naye, rappelle ce que le directeur de l'institut d'hygiène a fait pour la création d'une station analogue au lac de Champex et souhaite que cette initiative soit poursuivie.

Des conférences sur la lutte contre les moustiques, sur la désinfection dans la tuberculose, sur l'organisation de la lutte contre les varrons (*Hypoderma bovis*) qui portent tant de préjudice à l'agriculture, ont été demandées au directeur de l'institut. Il a aussi participé, avec une conférence, à l'inauguration, à Locarno, en octobre 1930, des travaux de la Tomarkin Foundation.

Comme d'ordinaire, sous les auspices de M. le conseiller d'Etat Troillet, chef du Département de l'intérieur du canton du Valais, le directeur de l'institut a donné une conférence aux forestiers et gardes-chasse de ce canton, sur les infections bactériennes et à parasites animaux du gibier, des poissons et des écrevisses et leur importance au point de vue du repeuplement, citant une série de nouveaux cas intéressants.

Le directeur de l'institut est vivement reconnaissant à MM. les conseillers d'Etat Troillet (Valais) et Porchet (Vaud) qui ont bien voulu lui faciliter les recherches sur ces importantes questions. L'institut d'hygiène a pratiqué plusieurs recherches pour des collègues et pour le public sur des questions d'hygiène et de parasitologie. Ainsi il a, par l'expérimentation, pu démontrer que dans deux cas diagnostiqués variole, il ne s'agissait pas du tout de cette maladie, qu'un enfant mort ensuite de vaccination n'avait pas succombé à une infection vaccinale du système nerveux central, il a pu contrôler plusieurs cas de tuberculose, d'actinomyose, de spirochétiose des bronches, etc., de l'homme, ainsi que des maladies infectieuses des mammifères et des oiseaux domestiques et des animaux à fourrure ou en acclimatation (houquetins), il a donné des indications pour la stérilisation d'eaux d'égouts et d'eaux potables, etc.

La ville de Flüelen a adopté une des propositions du directeur de l'institut pour l'approvisionnement en eau potable et la ville de Lausanne a adopté le principe de la chloration des eaux du Léman, principe qu'il défend depuis de nombreuses années.

L'American association for the study of goiter avait invité le directeur de l'institut à participer à sa réunion de Kansas City, en avril 1931, pour discuter les questions d'étiologie et prophylaxie de cette endémie.

Les collections d'hygiène et de parasitologie, ainsi que la collection d'histoire de la médecine ont continué à augmenter par l'apport de nouveaux matériaux de la part du directeur de l'institut, de M. le Dr Bornand et de M^{lle} de Reyher, ainsi que du

garçon-préparateur. Malheureusement, avec l'augmentation, l'insuffisance d'espace devient toujours plus grande.

Grâce à M. le conseiller d'Etat Porchet, et à M. Arragon, directeur du laboratoire de contrôle des denrées, un grand aquarium appartenant à ce laboratoire et non utilisé, a pu être installé à l'institut d'hygiène où il fonctionne très bien et où il pourra rendre des services pour les recherches sur les maladies des poissons et pour des études de pathologie comparée.

Il serait peut-être possible d'installer, avec très peu de frais, dans l'une des chambres de l'institut d'hygiène, un insectarium qui serait très utile pour des expériences relatives à des questions qu'on pose continuellement à l'institut au sujet d'insectes parasites de l'homme et des animaux domestiques. Ces expériences pourraient être plus démonstratives dans une chambre insectarium que dans des bocaux comme on doit les pratiquer actuellement.

La bibliothèque de l'institut, toujours favorisée par M. le directeur de la Bibliothèque cantonale et universitaire, s'est enrichie de plusieurs publications indispensables. Elle a été consultée par les étudiants et par des collègues des Universités de Lausanne, de Bâle, de Berne et de Zurich. De nombreux renseignements bibliographiques ont été demandés par collègues et médecins au directeur de l'institut.

La bibliothèque particulière du directeur de l'institut qui augmente aussi, est toujours à la disposition d'élèves et collègues dans les locaux de l'institut

Institut et collections ont été visités par MM. le Dr Rochon-Duvigneaud (Paris), le Dr Kozima (Japon), le Dr Yoff (Palestine), le Dr Serguiewsky (Yougoslavie), le Dr Schwetz (Congo belge), le Dr Vicente Pena (Venezuela), le Dr Cernovskv (Tchécoslovaquie), le Prof Puntoni (Université de Rome). Tous se sont beaucoup intéressés à la belle collection de portraits de savants, collection formée par le directeur de l'institut et qui est une des plus complètes. Elle s'est enrichie, cette année, de quelques portraits du regretté Haffkine, le savant modeste et distingué qui a, durant plusieurs années, fréquenté l'institut.

Si l'institut a pu bien marcher et produire des travaux, il faut en bonne partie en attribuer le mérite aux personnes qui volontairement ont bien voulu aider dans sa tâche le directeur : M. le Dr Bornand privat-docent et M^{lle} de Reyher qui, depuis quelques années, travaille comme volontaire à l'institut. Durant le service militaire du garçon-préparateur Peneveyre, M. Ch. Gaillard l'a remplacé avec complète satisfaction du directeur. M. Gaillard a bien voulu continuer son travail volontairement à l'institut durant le semestre d'été.

M. le Dr Messerli, privat-docent, a bien voulu accompagner les étudiants dans quelques visites d'installations sanitaires durant le semestre d'hiver.

Institut d'anatomie pathologique

A l'Institut d'anatomie pathologique, au cours de l'année 1931, il a été procédé à 482 autopsies (449 en 1930) et 2377 (2210) analyses histologiques.

Ces chiffres indiquent une augmentation de 33 autopsies et une nouvelle augmentation importante des analyses, soit 167.

Les autopsies se répartissent de la façon suivante sur les divers Services de l'Hôpital (entre parenthèses les chiffres correspondants de 1930) :

Service de médecine, 183 (180) ; Service de chirurgie, 130 (131) ; Service de dermatologie, 17 (11) ; Service de laryngologie, 13 (7) ; Service de pédiatrie, 31 (25) ; Service de gynécologie et obstétrique, 41 (33) , autres autopsies, 67 (52).

Dans ces chiffres sont comprises 27 (29) autopsies faites à la demande de diverses compagnies d'assurance dans le canton de Vaud et les cantons voisins ; 10 (7) autopsies médico-légales ; 30 (16) autopsies privées, dont 1 (1) pour l'Hospice de l'Enfance, 1 (3) pour le Foyer Maternel, 2 (2) pour la Pouponnière, 6 pour la clinique de la Source, 4 pour l'Hôpital de St-Loup, 1 pour la Justice neuchâteloise.

Les 2377 (2210) analyses histologiques se répartissent de la façon suivante :

Service de l'Hôpital cantonal, 1030 (998) ; Infirmeries du canton, 160 (200) ; Médecins et vétérinaires, 1187 (1012).

D'après leur provenance, les 1187 analyses faites pour les médecins et les vétérinaires se répartissent comme suit :

Canton de Vaud, 941 (746) , canton du Valais, 112 (123) , canton de Fribourg, 74 (100) ; canton de Neuchâtel, 33 (22) , canton du Tessin, 20 (8) ; canton de Berne, 2 (1) ; Afrique, 5 (12).

Le Service de recherches du Centre anti-cancéreux romand et le Laboratoire de M. Mercier ne donnent lieu à aucune remarque spéciale.

Le personnel stable de l'Institut a subi de profondes modifications. Tout d'abord le poste d'aide-préparateur que nous réclamions l'an dernier a été créé au mois de mars et M. Pierre Perret a été nommé pour l'occuper. La création de ce poste nous a rendu tous les services que nous en attendions. Grâce à lui nous avons pu assumer les responsabilités de notre tâche au cours de la maladie grave du préparateur survenue à la fin de l'année M. Adolphe Ganty, employé à l'Institut depuis 1918, a dû, en effet, malheureusement cesser son travail au début de dé-

cembre. Atteint d'une maladie sournoise, subitement aggravée, il dut s'aliter pour ne plus se relever et le 25 décembre, dans la soirée, il mourait à son domicile, à Lutry. Avec lui disparaissait le plus ancien employé de l'Institut. M. Ganty fut pour nous toujours un collaborateur fidèle et dévoué. Animé d'un excellent esprit, il ne reculait devant aucun effort supplémentaire et souvent nous l'avons vu dépasser ses heures officielles de travail pour nous rendre service. Il mettait toute sa conscience à perfectionner ses connaissances techniques et à faire profiter l'Institut de sa grande expérience.

En même temps que le poste d'aide-préparateur était créé, celui de troisième assistant était momentanément supprimé. De la sorte, nous avons eu toute l'année deux assistants médecins à l'Institut. Ce furent tour à tour M^{lle} Dr J. Young (Grande-Bretagne), MM C. Gross (Valais), C. Contat (Valais) et le Dr J. Clerc (Neuchâtel). En outre, M^{lle} R. Picot a fonctionné comme remplaçante pendant une période de service militaire d'un des assistants. Les médecins suivants ont travaillé dans notre laboratoire, à titre privé : MM Dr I. Mahaim (Lausanne), Dr Ph. Rossier (Lausanne), Dr P. Terrier (Lausanne), Gallandat (Lausanne), Favre (Berne).

Enfin, depuis le mois de novembre, M^{lle} U. Minssen travaille comme laborantine volontaire au laboratoire. Sa présence nous a été particulièrement utile depuis le départ de M. Ganty.

Bibliothèque de l'École de médecine

La salle de lecture et le service du prêt ont été utilisés par 76 professeurs et étudiants.

Il résulte d'une statistique établie minutieusement que les 16 revues mises en dépôt par la Bibliothèque cantonale, ont coûté l'énorme somme de fr. 3594 50 Ce chiffre est dû au prix des revues allemandes qui est fort élevé.

Augmentation de 1853 thèses, soit un total de 81,351 pièces pour les vingt et une divisions.

Il a été payé pour la reliure de 34 volumes et la confection de 120 emboîtages pour les recueils de thèses, la somme de fr. 345 50

Le service des revues suivantes nous est continué gratuitement : « Acta Paediatrica », Stockholm ; « Annales de Médecine », Paris ; « La Côte d'Azur médicale », Toulon, et « Archives de la Société des Sciences médicales et biologiques », Montpellier.

Reçu en dons : De la Société française d'Hématologie, sa publication « Le Sang ». Du Dr A. Stahl, à Chicago, un travail sur « l'Amnios ». De l'Association des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord, les publications se rapportant au

« Congrès de Montréal 1930 » De l'Asociacion Argentina de Cirugia, les « Rapports et mémoires du Congrès de Buenos-Ayres 1930 ». De la Faculté de médecine de São Paolo, le vol. V, 1930, des « Annaes ». De l'Instituto modelo de Clinica médica de Buenos-Ayres, le tome XI, 1930. des « Anales ».

Faculté des lettres

Professeurs. — M. Naef, malade, a bénéficié encore d'un congé au cours des deux semestres ; toutefois, au semestre d'été, il a donné deux conférences. M. Schacht, privat-docent, n'a pas donné son cours, pour raison de santé, au semestre d'hiver. M^{me} Lydia Baric, docteur ès-lettres, a été nommée privat-docent pour l'allemand. M. Adrien Bovy, directeur de l'École des Beaux-Arts, à Genève, a donné, au semestre d'hiver, 15 leçons sur l'Histoire de la peinture française au XIX^e siècle. Ce cours a été très apprécié. M. Georges Renard, professeur honoraire, est décédé à Paris, le 17 octobre 1930. Né en 1847, il avait été élève de l'École normale supérieure ; puis, réfugié en Suisse, en 1871, il était devenu maître au Collège de Vevey, d'où, en 1874, il avait été appelé à l'Académie ; il y avait enseigné la littérature française jusqu'en 1880. Après quelques années passées en France, il était revenu en 1887 et il resta dans notre Faculté jusqu'en 1900. Titulaire d'abord d'une chaire d'histoire du travail au Conservatoire des Arts et Métiers, à Paris, il devint professeur au Collège de France, en 1907. Ses anciens collègues et ses anciens élèves lui gardent un souvenir reconnaissant.

Etudiants. — Semestre d'hiver 1930-31 : immatriculés, 119 ; auditeurs, 171. Semestre d'été 1931 : immatriculés, 121 ; auditeurs, 73.

Grades. — Doctorat ès-lettres. M. Fernand Jaquenod : « Essai sur le verbe dans le patois de Sottens ».

Licences ès-lettres : diplôme d'Etat : session de mars 1931, 2 ; session de juillet 1931, 5 ; session d'octobre 1931, 3.

Licences ès-lettres, diplôme d'Université : session d'octobre 1931, 1.

Concours et prix. — A la suite d'un travail sur « les Réfugiés en Suisse au lendemain de 1830 », M. Jacques Freymond a obtenu le prix Whitehouse, fr. 500.— M. Henri Hentsch a obtenu le prix Nessler, fr. 500.—

Ecole de français moderne. — Etudiants : Semestre d'hiver : 74

réguliers, dont 58 inscrits à la Faculté des lettres. 30 auditeurs, tous inscrits à la Faculté des lettres. Semestre d'été : 80 réguliers, dont 62 inscrits à la Faculté des lettres ; 27 auditeurs, tous inscrits à la Faculté des lettres.

Certificats d'études françaises délivrés. — A la session de mars, 1931, 4 ; session de juillet 1931, 12 ; session d'octobre 1931, 3.

Publications. — M. Frank Olivier a publié, en une brochure, deux études sur « Virgile ».

COURS DE VACANCES

1. *Organisation.* — Les cours de vacances de notre Université ont duré cette année *trois mois* (six semaines en 1930).

Ouverts le 13 juillet, ils se sont continués, avec une interruption d'une semaine à la fin d'août, jusqu'au 10 octobre

Le cours A (juillet-août), divisé en deux séries de trois semaines, comportait chaque matin trois heures et demie d'enseignement, à savoir : une demi-heure de phonétique ; deux heures de classes pratiques : (mardi et jeudi, 1 heure) ; une heure de cours et conférences : (mardi et jeudi, 2 heures).

Le cours B (septembre-octobre), divisé également en deux séries de trois semaines, ne comportait que deux heures d'enseignement pratique dans la matinée.

2. *Professeurs.* — *Les cours ex cathedra* ont été faits par MM. A. Reymond, E. Rossier, G. Bonnard, R. Bray, P. Aebischer, Ph. Meylan, H. Miéville, D. Lasserre, E. Gilliard, L. Lavanchy, M. Raoux, et W. Jéquier ; *Les conférences et Récitals*, par MM. L. Lavanchy, W. Jéquier, R. Lugeon, A. Naef et Mesdemoiselles S. Perregaux et M.-L. David.

Enseignement pratique : a été confié à Mesdemoiselles M.-L. David, J. Ernst, M. Folly, J. Gordon, J. Maillard, M. Perelman, E. Tchernoswitow, et MM. F. Jaquenod, P. Piccard, W. Jéquier, H. Miéville, M. Monnier et M. Raoux, pour le *cours A* ;

à M^{me} Cécile Delhorbe, M^{me} M. Demierre, Mesdemoiselles G. Godet, J. Gordon, J. Ernst, E. Tschernoswitow, et M. Belaïeff, et à MM. A. Golay et J. Moser, pour le *cours B*.

Les directeurs des cours expriment toute leur reconnaissance aux professeurs de l'Université et, en particulier, de la Faculté des Lettres, qui ont bien voulu accorder aux cours de vacances leur précieuse collaboration. Ils remercient tout spécialement M. E. Rossier, qui a accepté au dernier moment de remplacer pour

une conférence M. G Paillard, empêché par la maladie, et a fait cadeau aux cours de vacances de la somme qui lui était due.

3 *Examens*. — Il y a eu deux sessions d'examens en vue du certificat de français, délivré par les cours de vacances, l'une à la fin du Cours A (20 à 22 août), l'autre à la fin du cours B (8 à 10 octobre).

Se sont présentés à la première session :

- a) degré supérieur : 11 candidats, dont 9 ont été reçus.
- b) degré inférieur : 20 candidats, dont 15 ont été reçus.

Se sont présentés à la deuxième session :

- a) degré supérieur : 9 candidats, dont 6 ont été reçus.
- b) degré inférieur : 11 candidats, dont 6 ont été reçus.

4. *Fréquentation*. — Les cours de vacances de 1931 ont été suivis par 244 étudiants (270 en 1930, 325 en 1929). De ce nombre, 127 élèves se sont inscrits à une seule série, 95 à 2 séries, 16 à 3 séries et 6 à 4 séries.

Etaient présents	1931	1930
1 ^{re} série (13 juillet-1 ^{er} août)	148	169
2 ^e série (3 au 22 août)	129	173
3 ^e série (31 août-19 septembre)	65	—
4 ^e série (21 septembre-10 octobre)	47	—
Total.	389	342

La forte *diminution des étudiants à la 2^e série* est la conséquence de la taxe de 100 RM, qui a été imposée à ce moment-là à tout Allemand qui quittait le Reich.

Au point de vue de leur *nationalité*, les 244 étudiants qui ont ont fréquenté les cours de vacances cette année se répartissent comme suit :

Abyssinie 1, Afrique 3, Allemagne 87, Arménie 1, Autriche 4, Canada 2, Chine 1, Danemark 2, Etats-Unis 22, Grande-Bretagne et Irlande 43, Grèce 1, Hollande 10, Hongrie 4, Italie 4, Lithuanie 1, Norvège 1, Pologne 1, Roumanie 1, Suède 5, Suisse 43, Tchécoslovaquie 5, Yougoslavie 2.

5. *Cours B*. — La direction des cours a été très heureuse d'avoir institué à nouveau les deux séries d'automne (cours B), qui ont été très fréquentées (112 étudiants), et qui sont, pour une bonne part dans la réussite financière de l'exercice 1931. Leur utilité est d'ailleurs définitivement prouvée par le fait que 30 étudiants sont restés pour le semestre d'hiver et se sont inscrits à l'Université, 20 comme étudiants immatriculés et 10 comme auditeurs

6. *Perspectives d'avenir*. — Le nombre des étudiants des cours

de vacances a diminué dans d'assez fortes proportions au cours de ces 4 dernières années : 364 en 1928 — 325 en 1929, 270 en 1930 — et 244 en 1931. Etant donnée la crise actuelle, il est peu probable, malgré une forte augmentation de la réclame, que ce chiffre puisse se relever en 1932.

Faculté des sciences

Pendant le semestre d'hiver 1930-1931, la Faculté des sciences a compté, sans les Ecoles annexes, 53 étudiants réguliers et 23 auditeurs ; au semestre d'été 1931, 46 étudiants réguliers et 3 auditeurs

23 certificats d'études supérieures ont été décernés au cours de l'année, ainsi que 3 licences, 7 doctorats ès-sciences et 1 diplôme de chimiste.

Le Conseil de la Faculté a tenu 7 séances. Il a révisé les articles de son règlement relatifs au doctorat ; ce grade ne sera désormais accessible qu'aux candidats porteurs d'une licence ou d'un titre équivalent.

A la suite de la démission de M. Paul Murisier, qui se retirait pour raison de santé, la Faculté a examiné les titres scientifiques de 17 personnes qualifiées pour occuper la chaire devenue vacante. Cette enquête aboutit à la nomination de M. Robert Matthey, jusqu'alors privat-docent et chef des travaux pratiques au laboratoire de zoologie, comme professeur de zoologie et d'anatomie comparée.

M. Dimitry Mirimanoff, atteint par la limite d'âge, a laissé à M. Gustave Juvel la lourde responsabilité de continuer le cours de théorie des fonctions qu'il professait avec distinction depuis 1924.

M. Albert Perrier a été délégué pour représenter l'Université de Lausanne aux fêtes du centenaire de Michel Faraday, organisées par la Royal Institution de Londres.

Ecole de pharmacie

L'Ecole de pharmacie continue à être prospère. 58 étudiants, dont 15 dames, en ont fréquenté les cours et les laboratoires pendant le semestre d'hiver et 57, dont 16 dames, pendant le semestre d'été (Chiffres correspondants de l'année 1929-30 : 67, 67). La diminution provient essentiellement des conditions d'admission plus sévères imposées à l'immatriculation d'étudiants ressortissants de pays qui ne délivrent pas de certificat de maturité. La clientèle bulgare nous reste fidèle, vu que le gouvernement bulgare ne reconnaît valables que les diplômes de pharmacie délivrés par les Universités de Lausanne et de Genève.

Le rapport pour 1929-30 mentionne la décision prise par le

gouvernement bulgare d'imposer 6 semestres d'études à ses ressortissants qui commencent leurs études pharmaceutiques et 4 semestres à ses ressortissants porteurs du certificat d'assistant pharmacien. Notre nouveau règlement en tient compte ; il est à prévoir que dans un avenir prochain, la catégorie des étudiants bulgares assistants n'existera plus et que tous nos étudiants bulgares suivront le plan normal des études.

Le plan des études pharmaceutiques pour étudiants étrangers s'est enrichi, par décision du Conseil de l'École, d'un nouveau cours, celui « d'introduction à la profession pharmaceutique ». Par cela, il tient compte par anticipation des exigences du « Programme fédéral des études pharmaceutiques » qui entrera en vigueur prochainement.

Le « Règlement pour le doctorat en pharmacie » (du 5 novembre 1929) admet au doctorat en pharmacie uniquement les candidats porteurs du certificat de l'Examen fédéral professionnel des pharmaciens ou du diplôme de pharmacien de l'Université de Lausanne. Plusieurs demandes d'inscription aux études donnant droit à l'admission aux examens du doctorat en pharmacie de l'Université de Lausanne étant parvenues de la part de candidats ayant obtenu le diplôme de pharmacien dans d'autres Universités, suisses et étrangères, le Conseil de l'École a décidé de compléter l'article premier du Règlement pour le doctorat en pharmacie par l'adjonction d'un nouveau paragraphe :

« Pour les pharmaciens diplômés d'autres Universités, le Conseil de la Faculté des sciences se prononce sur les équivalences, après examen préalable par le Conseil de l'École de pharmacie ».

Il est entendu que dans cette adjonction « autres Universités » désigne les « Universités suisses et étrangères ».

Cette adjonction importante a été ratifiée par la Commission universitaire et par le Département de l'Instruction publique.

Dons. — De M. le professeur M Lugeon : 1 pot ancien de pharmacie, en faïence, de fabrication strasbourgeoise.

De M. S. Demiéville, ancien pharmacien à Lausanne : 3 bocaux anciens, en bois, provenant de la pharmacie de Fontaines, au Val-de-Ruz ; de nombreux et précieux livres, notamment des ouvrages classiques traitant des essences.

De M. le Dr H. Siegfried, à Zofingue : 1 emballage original de « Cola », de l'Afrique occidentale.

Examens. — 13 étudiants suisses se sont présentés aux examens propédeutiques ; 7 ont réussi.

10 étudiants étrangers, 7 ont réussi.

25 étudiants suisses se sont présentés aux examens professionnels ; 22 ont réussi.

Il ressort d'une statistique publiée par le Service fédéral de l'Hygiène publique que 69 candidats confédérés (y compris les candidats aux examens d'assistant-pharmacien) se sont présentés au siège de Lausanne. L'Ecole de pharmacie de Lausanne continue à occuper, en Suisse, le premier rang, quant au nombre de ses étudiants

Ci-après, comme d'habitude, la statistique des étudiants de notre Ecole :

	Semestre d'hiver 1930-31		Semestre d'été 1931	
	Messieurs	Dames	Messieurs	Dames
<i>Vaud</i>	5	4	8	4
<i>Confédérés :</i>				
Appenzell . . .	1	—	1	—
Argovie . . .	2	1	3	—
Bâle	1	—	—	—
Berne	5	2	6	2
Fribourg . . .	3	—	1	—
St-Gall	1	—	1	—
Genève	—	—	—	2
Lucerne	—	—	1	—
Neuchâtel . . .	3	1	4	2
Soleure	1	1	—	1
Tessin	2	1	3	1
Thurgovie . . .	1	—	2	—
Valais	2	—	—	—
Zoug	1	—	—	—
Zurich	2	1	1	—
<i>Etrangers :</i>				
Allemagne . . .	—	—	—	1
Bulgarie	11	2	9	2
Egypte	1	—	1	—
Grèce	1	1	—	1
Yougoslavie . .	—	1	—	—
Totaux.	43	+ 15 = 58	41	+ 16 = 57

Ecole d'ingénieurs. — L'Ecole d'ingénieurs compte, à l'ouverture du semestre d'hiver 1931-1932, 141 étudiants qui se répartissent comme suit : Vaudois, 43, Confédérés, 45; Grèce, 15; Espagne, 8; Portugal, 4; Italie, 4; Colombie, 4. France, 3; Allemagne, 3; Hollande, 2, Turquie, 2; Egypte, 2, Angleterre, 1; Belgique, 1, Pologne, 1; Roumanie, 1, Arménie, 1; Bolivie, 1.

Le *Cours de mathématiques spéciales* (Cours préparatoire) annexé à l'Ecole d'ingénieurs est fréquenté par 21 élèves et 1 audi-

teur, soit : Suisse, 5 ; Grèce, 6 ; Colombie, 3 ; Venezuela, 2, Italie, 1 ; Espagne, 1 ; Pologne, 1 ; Pérou, 1 ; Ethiopie, 1.

Examens. — a) *Propédeutiques.* — L'examen propédeutique a réuni 66 candidats, dont 34 au 1^{er} propédeutique et 32 au 2^{me} propédeutique. 47 candidats ont été admis (25 au 1^{er} propédeutique et 22 au 2^{me}).

b) *Epreuves pratiques du diplôme.* — 29 candidats ont obtenu le diplôme d'ingénieur, dont 10 constructeurs, 4 mécaniciens, 11 électriciens et 4 chimistes.

Prix. — Les prix suivants ont été décernés. Prix A. Dommer, à M. Renaud, Marc, cand ing.-électricien. Prix W. Grenier, à M. Gomez-Grajalès, Luis, cand. ing.-constructeur, et M. Renaud Marc, cand ing.-électricien. Prix René Cousin, à M^{lle} Hamburger, Erna, étud ing.-électricien. Prix des Anciens Elèves, à M. Boniface Armand, cand. ing.-constructeur. et M Parigoris, Théodose, cand ing.-mécanicien.

Corps enseignant. — Aucun changement n'est à signaler dans la composition du corps enseignant de l'Ecole d'ingénieurs.

M. le professeur Bonjour ayant exprimé le désir d'être déchargé du cours de composition architecturale (7^{me} semestre, constructeurs), le Conseil d'Etat a fait appel à M. Alex. Pilet, architecte, pour le remplacer pendant le semestre d'hiver 1931-1932, à titre de chargé de cours.

Section des géomètres. — Pour tenir compte des décisions et des vœux de la Société suisse des géomètres et de la Conférence des autorités fédérales et cantonales de surveillance du cadastre, la Direction de l'Ecole d'ingénieurs a élaboré un nouveau programme de la section des géomètres, dans le but de développer davantage la branche « les mensurations cadastrales » et les disciplines relevant du domaine du génie rural et civil ; ce programme est actuellement soumis à une commission présidée par M. Landry, directeur, et composée de MM. les professeurs Chenaux et Spiro, de MM. Hegg et Schwarz, chargés de cours et de M. Pellichet, géomètre officiel, président de la Section vaudoise des géomètres officiels ; selon toute probabilité, ce nouveau programme entrera en vigueur au semestre d'hiver 1932-1933

Collections. — Les collections de l'Ecole d'ingénieurs se sont enrichies des principaux instruments et appareils suivants :

Laboratoire d'électricité : 1 régulateur automatique rapide à pression d'huile, 1 élément étalon au cadmium destiné au poten-

tiomètre Raps, 3 thermo-couples, 1 tensomètre, 1 jeu de condensateurs et 1 galvanomètre de précision.

Laboratoire d'essais des matériaux : 1 grand microscope métallographique Reichert, 1 machine à glace pour essais de gélivité de béton et de matériaux pierreux, 1 microscope polarisant Reichert pour l'examen des métaux, 6 tensomètres Huggenberger et 1 tensomètre de précision Lehmann et Michels.

Topographie : 1 théodolite-tachéomètre Zeiss et 1 niveau Zeiss avec accessoires.

L'Ecole d'ingénieurs a, en outre, reçu en dons :

de la Société suisse pour la construction de machines, Winterthur. 1 petit compresseur rotatif « SLM Winterthur » de démonstration ;

de l'Aérodrome de Dubendorf : 1 moteur d'avion

Bibliothèque. — Dons reçus en 1931 : M^{me} Duflon, à Villeneuve : 1 collection complète du « Bulletin des électriciens » et du « Bulletin astronomique de France ».

Courses d'études. — Au nombre des courses d'études les plus importantes, organisées par la Direction de l'Ecole en 1931, il y a lieu de mentionner celles qui eurent pour objet la visite des chantiers de Cize-Bolozon (Ain), de Chambon (Isère) et, en Valais, des installations et des travaux de la Société anonyme de la Dixence. Cette dernière visite, à laquelle tous les étudiants et les professeurs de l'Ecole d'ingénieurs furent conviés, eut lieu les 13 et 14 juillet, par un temps superbe et conformément à un programme très intéressant que la Société anonyme de la Dixence avait bien voulu établir préalablement à l'intention des visiteurs de notre Ecole.

Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué

Pendant le dernier trimestre de l'année 1931, l'Ecole a compté 117 élèves (114, en 1930), dont 102 dames ou jeunes filles et 15 jeunes gens

Quant à leur origine, ces élèves se répartissent en 34 Vaudois, 26 Confédérés et 57 Etrangers.

Cours. — Il n'y a pas eu de changement dans l'organisation des cours : la fréquentation de ceux-ci a été la suivante :

Cours	Professeurs	Heures hebdomad.	Nombre d'élèves Trimestre		
			1	2	3
Académie	M. A. Otth	1	9	8	9
Académie	M. A. Hermanjat	4	15	12	13
Dessin (bosse)	M. C. Rambert	6	28	25	29
Peinture	M. C. Rambert	6	28	29	40
Modelage	M. C. Rambert	6	13	16	20
Anatomie	M. L. Delerse	8	19	24	21
Perspective	M. R. Mermoud	2	10	9	14
Histoire de l'Art	M. C. Rambert	1	22	25	38
Dessin technique	M. L. Delerse	1	9	13	16
Gravure	Mlle V. Diserens	3	6	2	4
Composition décorative	» E. Du Bochet	12	21	21	35
Composition décorative	» Milliquet	7	12	14	21
Architecture d'intérieur	M. A. Laverrière	6	12	13	7
Réclame	M. J. Mennet	3	14	15	21
Gravure sur bois	M. Cattani	2	8	—	14
Lettre	M. A. Schmidt	2	11	—	13

Examens. — L'École a décerné un brevet de Maître de Dessin, deux diplômes d'Artistes-décorateurs, quatre certificats d'études générales et trois certificats de capacité.

Locaux. — Il n'y a rien à signaler, si ce n'est le désir d'arriver une fois à grouper tous les cours de l'École dans le même bâtiment.

Collections. — La jeune bibliothèque de l'École compte 348 volumes d'art. La somme dépensée en 1931 pour les collections,

livres et diapositives, est de fr. 640.—, fournis par les taxes d'inscription des élèves.

Concours. — Aux concours ordinaires de l'Ecole est venu s'ajouter, cette année, un concours pour architectes-décorateurs, doté par le Département et par la Société des architectes, de Fr. 700.— de prix.

Exposition. — Pour la première fois, l'exposition des travaux des élèves a eu lieu à la rentrée d'automne. Grâce à cette innovation, le nombre des visiteurs s'est accru très sensiblement.

Voyage. — L'excursion que l'Ecole entreprend pendant les vacances de Pâques avait, cette fois-ci, un but plus lointain ; 35 élèves, sous la conduite du Directeur et de quelques professeurs, sont allés passer une semaine à Rome.

Bourses d'études

(Prêts d'honneur)

Au cours de l'année 1931, le Conseil d'Etat a accordé des prêts d'honneur à sept étudiants — 5 Vaudois et 2 Confédérés — pour une somme totale de fr. 7200.—

Le Fonds des bourses d'études avait, au 31 décembre 1931, un actif de fr 162,378 40 (fr 139, 959.60 au 31 décembre 1930). Les anciens bénéficiaires ont remboursé fr. 600.—.

VII. BIBLIOTHÈQUES, ARCHIVES, MUSÉES, MONUMENTS HISTORIQUES

Bibliothèque cantonale et universitaire

1. Administration générale

Personnel. — En date du 8 décembre 1930, le Conseil d'Etat a décidé de doter la Bibliothèque du quatrième surveillant prévu par la loi du 7 décembre 1920. Le 27 février 1931, il a nommé à ces fonctions, à titre d'essai et pour une année, M. Georges Mello, originaire de Lonay, ouvrier relieur. En outre, le Conseil d'Etat a autorisé la Direction de la Bibliothèque, dans sa séance du 13 octobre 1931, à confier à M. Jules Choffat, à titre temporaire, le classement des collections versées périodiquement, en

vertu de la convention du 20 mai 1899, par la Société vaudoise des Sciences naturelles

Enfin, M^{lle} Piguet, stagiaire, a bien voulu suppléer, à plusieurs reprises, M^{lle} S. Keller, aide-bibliothécaire, obligée de s'absenter pour raison de santé.

Liste des acquisitions récentes. — Pour faciliter à tous l'usage de ses collections et renseigner aussi rapidement que possible les lecteurs empêchés de venir consulter ses catalogues sur fiches, la Bibliothèque a fait un essai. Elle a publié 8 numéros d'un modeste bulletin intitulé « Liste des acquisitions récentes de la Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne », et comprenant les titres des ouvrages postérieurs à 1910 acquis dans le cours de l'année. Ce périodique a été envoyé régulièrement à 145 lecteurs qui s'y sont abonnés pour le prix de fr. 3.— et il en a été fait un large service gratuit à tous les services de l'Administration cantonale. Les deux tiers des frais de cette publication ont pu être couverts par le montant des abonnements et des annonces qu'y ont fait insérer quelques libraires, 3 relieurs et 1 imprimeur de Lausanne.

Bien que ce bulletin soit conçu pour permettre à chaque abonné de se constituer, par le découpage des titres, un fichier alphabétique personnel, la publication d'un répertoire alphabétique bisannuel ou trisannuel pourra être envisagée.

Ces 8 bulletins de 1931 nous ont fourni environ 1100 titres et 6000 fiches dont 1100 ont pu être envoyées à la Bibliothèque nationale, à Berne, comme contribution au Catalogue général des Bibliothèques suisses.

Comme cette « Liste des acquisitions récentes » a été bien accueillie et qu'elle a rendu de bons services à la Bibliothèque, sa publication sera continuée en 1932.

Salle de lecture. — Quelques améliorations ont été apportées à la Salle de lecture. La Bibliothèque de consultation a été enrichie de 129 volumes, et 50 volumes vieilliss et peu consultés en ont été retirés. Il serait fort à désirer que quelques nouveaux rayons puissent y être placés sans retard, car seul le manque de place a empêché d'y déposer plusieurs ouvrages de consultation journalière.

L'aménagement du local du catalogue et l'éclairage ont aussi été modifiés. Les grands meubles du système Borgeaud placés jusqu'ici dos à dos au milieu du local, ont été appliqués aux parois. Cette nouvelle disposition a permis de loger les nouveaux fichiers, et de placer au milieu une table où les lecteurs peuvent remplir leurs bulletins de demande.

Le service des surveillants a été réorganisé, de manière que l'un d'eux soit toujours présent dans la salle pour renseigner le public et y exercer sa surveillance.

Malgré ces petites améliorations, notre salle de lecture devient de plus en plus insuffisante. Cette insuffisance qui a été notée à 127 reprises en 1931, a été l'objet de nombreux rapports. Cette année, les membres de la Commission de gestion délégués à l'Instruction publique ont examiné non seulement la question de la salle de lecture mais l'ensemble des problèmes que pose à la Bibliothèque cantonale l'insuffisance des magasins de livres, des locaux d'administration et de la salle de lecture. Leur observation concernant la Bibliothèque tend au transfert de la Bibliothèque dans un bâtiment spécialement construit pour elle, et le Conseil d'Etat s'est déclaré prêt à faire l'étude demandée, dans le sens indiqué, et à en soumettre le résultat au Grand Conseil.

Propositions d'achat. — Le système des propositions faites par MM. les professeurs de l'Université a été modifié par décision du Département de l'Instruction publique. Les crédits d'achat étant répartis entre les diverses disciplines à la fin de chaque année, pour l'exercice suivant, les propositions pourront désormais être adressées à la Direction de la Bibliothèque durant tout le cours de l'année.

Commission universitaire de la Bibliothèque. — Cette commission, composée de MM. les professeurs René Guisan, Gustave Dumas, N. Popoff, Georges Bonnard et Roger Secretan, a tenu en 1931 deux séances, auxquelles M. le chancelier de l'Université a bien voulu assister, et au cours desquelles ont été discutées les modifications à apporter au système des propositions des professeurs universitaires.

II. COLLECTIONS

Catalogues. — Pour permettre l'établissement dans un avenir très prochain d'un catalogue général sur fiches, et pour des raisons d'économie, la Direction de la Bibliothèque a estimé nécessaire l'abandon définitif des fichiers et des fiches du système Borgeaud, dont on s'était servi depuis 1902. Ils ont été remplacés dès le 1^{er} janvier 1931, pour les nouvelles acquisitions, par des fichiers de dimensions réduites et par les petites fiches 7 ½ + 12 ½ cm., aujourd'hui adoptées par la plupart des bibliothèques. L'adjonction d'un second catalogue sur fiches est sans doute une nouvelle complication du catalogue, mais cette complication disparaîtra dès que des crédits spéciaux permettront de faire

copier les fiches rédigées de 1902 à 1930 et de faire coller sur fiches les titres découpés dans le catalogue imprimé et dans ses deux suppléments.

Au cours de l'année, 18,879 fiches ont été établies dont 16,413 ont été versées dans les nouveaux fichiers, et auxquelles il convient d'ajouter 469 fiches imprimées par le Secrétariat de la Société des Nations.

Un nouveau catalogue, celui des collections de la Société vaudoise de Médecine qui sont déposées à la Bibliothèque cantonale et universitaire dès 1930, a été placé dans la salle de lecture. Il est établi sur fiches internationales et se compose d'une division alphabétique par noms d'auteurs et d'une division systématique.

En 1930, il a été dépensé fr. 32,875.— Les acquisitions se répartissent entre les différentes Facultés de la façon suivante :

Généralités	fr.	2,337.25	7 %
Sciences	»	10,662.10	32 %
Médecine	»	6,441.95	19,9 %
Droit	»	2,243.65	6,8 %
Lettres	»	9,306.55	28,6 %
Théologie	»	1,883.50	5,7 %
Total	fr.	32,875.—	100 %

De ce total il a été payé :

pour les ouvrages nouveaux	fr.	12,206.40	37,1 %
pour les ouvrages d'occasion	»	920.30	2,8 %
pour les suites	»	6,799.70	20,7 %
pour les périodiques	»	12,948.60	39,4 %
Total	fr.	32,875.—	100 %

Acquisitions nouvelles. — Au cours de l'année 1931, la Bibliothèque a acquis 7231 (2377 en 1930) volumes, brochures et cartes. Dans ce nombre, 4983 ont été reçus en don.

Achats. — Parmi les plus importantes acquisitions faites en 1931, nous relevons les ouvrages suivants :

Encyclopédie et bibliographie : Encyclopedia Britannica. 14^e éd. Londres ; Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale, Paris ; Handbuch der Bibliothekswissenschaft ; Dictionnaire de l'Académie française 8^e éd., Dahlmann-Waitz Quellenkunde der deutschen Geschichte 9. Aufl ; Holzmann-Bohata Deutsches Anonymen-Lexikon, Mortet Les origines et les

débuts de l'imprimerie ; Borchling. Niederdeutsche Bibliographie ; Riemann, H. Dictionnaire de la musique. 3^e éd. ; Gesamtverzeichnis der auslaendischen Zeitschriften, 1914-1924 ; La Librairie française Catalogue général des ouvrages en vente au 1^{er} janvier 1930 1^{re} partie, répertoire par auteurs ; Le Bibliophile.

Théologie et philosophie : Taylor, A.-E. The faith of a moralist ; Lexikon fuer Theologie u. Kirche, hrsg. von M. Buchberger ; Blaurer, Th. u. Am. Briefwechsel der Brueder A. u. Th. Blaurer ; Caspar E. Geschichte des Papstums ; Hefele. Histoire des Conciles, Archives de psychologie.

Droit : Magnus. Tabellen z. internationalen Recht ; Corpus statutorum italicorum ; Saltelli. Commento... del nuovo codice penale ; Houpin et Bosvieux. Traité... des sociétés civiles et commerciales ; Vocabularium codicis Justiniani ; Les Constitutions modernes. Trad. par Dareste. 4^e éd.

Sciences : Handbuch dr physikalischen u technischen Mechanik ; Forsyth, A.-R. Geometry of four dimensions ; Actes des congrès intern. des mathématiciens ; Heaviside, O. Electromagnetic theory ; Dirichlet Le Jeune. Werke

Histoire et géographie : Gams. Series episcoporum ; Kautsky. Documents allemands relatifs à l'origine de la guerre, Esperandieu. Recueil général des bas-reliefs de la Germanie romaine ; Bibliographie géographique, Machatschek, F. Landeskunde der Sudeten u. Westkarpaten ; Gautier, J.-A. Histoire de Genève, Monumenta Germaniae historica. Série in-8.

Littérature et Beaux-Arts : Boehm, W. Hœlderlin ; Schmid u. Staehlin. Geschichte der griechischen Literatur ; Camillscheg, E. Etymologisches Wœrterbuch der franz Sprache ; Chambers, E.-K. William Shakespeare ; Valery. Oeuvres complètes ; Dostoievski. Oeuvres complètes, Rilke, Rainer Maria. Werke, George, Stefan. Werke ; Barrès, M. Mes cahiers ; Roussel, J. Les Moulages du Musée du Trocadéro ; Lutz, M. Die schweizer Stube ; Jaurès, J. Oeuvres complètes ; Rosenberg, G. Der Goldschmied Merckzeichen ; Leblanc, C.- Catalogue de l'œuvre de Gustave Doré ; Ennort et Meillet. Dictionnaire étymologique de la langue latine.

Imprimés et manuscrits vaudois : a) *Imprimés* : Bienville, D.-F. La nymphomanie, Lausanne, 1788 ; Vernes. La Franciade, Lausanne, 1789 ; Lanjuinais. Le monarque accompli. Lausanne, 1774 ; Dutoit, J.-P. Sermons et discours Lausanne, 1819 ; Florian. Mé-

langes de poésie. Lausanne, 1787. Calvin, J. *Institutio christianae religionis*. Lausanne, Le Preux 1577.

b) *Manuscrits* : 1 lettre de Laharpe ; 865 lettres adressées à Ed. Rod par divers correspondants

Dons. — La Bibliothèque cantonale a bénéficié, en 1931, de dons nombreux et importants. La Direction exprime, encore une fois, aux donateurs sa très vive gratitude et s'excuse de ne pouvoir les signaler tous. Mais elle tient à mentionner spécialement le subsidé de fr. 1000.— que la Société Académique vaudoise a bien voulu lui accorder pour lui permettre l'acquisition du Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale, à Paris.

a) *Manuscrits* : De M. Robert Grenier, 1 copie d'une lettre du colonel E Bourgeois, relative à la campagne du Sonderbund ; de M. Paul Vallotton, 1 lettre de son frère, le peintre Félix Vallotton ; de la famille de feu M. Louis Bonnard, député, syndic de Nyon, un dossier concernant le monument d'Ed. Rod, à Nyon, et un projet de représentation de l'Eau courante.

b) *Imprimés* : Parmi ces dons, 4 sont d'une importance exceptionnelle, 3 sont particulièrement intéressants au point de vue militaire. Le premier est celui de la « Société romande des armes spéciales » qui nous a remis en don sa bibliothèque tout entière, comprenant environ 2500 volumes, la plupart reliés et en bon état. Le second est celui de feu M. Louis Diserens, lieutenant-colonel d'infanterie, qui, après avoir servi son pays pendant de longues années, aux forts de St-Maurice, a achevé sa carrière comme attaché à la Mission militaire allemande en Argentine. Cette bibliothèque, riche de 758 volumes et de 217 cartes nous a été donnée par sa veuve, Mme Marthe Diserens, à Petit Thônex, près Genève. Le troisième don est celui de M. le colonel Feyler qui nous a remis, de son vivant, 200 volumes de sa bibliothèque.

Enfin, la Bibliothèque a reçu de Mme veuve Henri Stilling, 257 volumes et 11 brochures de littérature allemande.

Nous devons noter aussi le legs que nous a fait feu Gustave Brocher du reste de sa bibliothèque.

Des dons d'une importance moins considérable, mais fort intéressants, nous ont été adressés par MM. Ch. Gilliard, professeur à l'Université, par M. Elie Gagnebin, chargé de cours, par M. Alfred Cérésolle, ancien juge cantonal, par M. Eugène Simon, architecte à Rolle.

Mentionnons encore le geste généreux d'un discret anonyme qui a bien voulu souscrire pour nous à la belle publication de

L. Olschki, « Manuscrits français à peintures des Bibliothèques d'Allemagne ».

Le Secrétariat de la Société des nations et la Cour permanente de Justice internationale de La Haye ont bien voulu continuer à nous faire le service gratuit de toutes leurs publications. A leur exemple et sur notre demande, le Bureau international du Travail et l'Institut international de Coopération intellectuelle ont consenti à nous envoyer, à titre gracieux, 1 exemplaire de leurs périodiques et de leurs autres publications.

La Dotation Carnegie, elle aussi, a continué à nous faire bénéficier de ses dons généreux.

Le Comité central du Club alpin suisse a bien voulu nous servir un abonnement gratuit de sa belle revue « Les Alpes ».

L'Administration du « Semeur », celle de la « Revue militaire suisse », celle du « Magazine » et de « La Libre Pensée » ont consenti à nous faire, dès 1931, le service gratuit de leur journal

Enfin, les éditeurs lausannois ont droit, eux aussi, à notre vive reconnaissance Reprenant une tradition fâcheusement tombée en désuétude, et suivant l'exemple donné par la Maison Payot et Cie. l'année dernière, MM. Freudweiler, Rouge, Frankfurter, Mermod, Ch. Bonnard, Sack, P. Vallotton et la librairie des Semailles nous ont régulièrement envoyé l'exemplaire de leurs publications. Il serait vivement à souhaiter que les imprimeurs lausannois et les éditeurs occasionnels consentent à accorder à la Bibliothèque cantonale la même faveur

Achats pour l'administration et les Services universitaires.

Nous avons acheté sur leurs crédits et catalogué pour les bibliothèques des Services cantonaux, des Facultés et des Laboratoires universitaires 470 volumes et brochures (617 en 1930).

Revision annuelle. — Pour la commodité des lecteurs, et particulièrement des étudiants préparant des concours ou des examens, la période de la revision annuelle a été avancée de quelques semaines et réduite à 10 jours. La division des périodiques (lettre B) qui avait besoin d'une revision approfondie a été l'objet d'un examen particulièrement attentif. Ont été en outre revisées les lettres C, F, G, L, M, N, R, S, T

Reliure — En 1931, il a été relié 1018 volumes et cartes. La dépense totale a atteint fr. 6634.— (fr 6950 80 en 1930) et le prix moyen du volume a été de fr. 6,51 contre fr. 6,50 en 1930

Prêt des livres :

a) CONSULTATIONS A LA SALLE DE LECTURE

	Nombre de volumes consultés		
	1929	1930	1931
Janvier	4658	4902	2415
Février	4902	4872	2335
Mars	3642	4220	2097
Avril	2801	2912	1151
Mai	2583	2939	1527
Juin	3372	3641	1611
Juillet	2813	1871	1062
Août	1520	972	968
Septembre	1740	1237	1242
Octobre	4010	2073	2330
Novembre	3785	2178	3212
Décembre	4203	2104	1952
Totaux	40035	33921	21902

b) PRÊTS A DOMICILE

	Nombre de volumes distribués		
	1929	1930	1931
Janvier	1503	1548	1417
Février	1308	1254	1311
Mars	1253	1384	1350
Avril	1288	1118	1284
Mai	1282	1289	1320
Juin	1182	1190	1285
Juillet	1059	1236	580
Août	194	284	840
Septembre	755	890	1242
Octobre	1144	1393	1419
Novembre	1333	1392	1567
Décembre	1401	1461	1582
Totaux	13702	14339	15197

La diminution des bulletins de consultations que nous avons notée en 1930, a été encore plus marquée en 1931. Elle ne saurait s'expliquer, puisque la salle de lecture ne désemplit guère, que par le fait qu'un nombre important de périodiques a été mis à

la disposition des lecteurs et que la Bibliothèque de consultation a été enrichie d'ouvrages fréquemment demandés.

Le prêt à domicile, au contraire, augmente régulièrement d'année en année. Cette progression, qui est causée en bonne partie par l'insuffisance de la salle de lecture, nous paraît présenter un triple inconvénient :

1. complication administrative,
2. temps prolongé pendant lequel un livre est réservé à un même lecteur ;
3. usure rapide des livres prêtés.

Bibliothèque de la Société vaudoise de médecine. — Au cours de 1931, 1555 volumes de cette bibliothèque ont été demandés, soit 1406 pour la consultation à la salle de lecture, et 149 pour le prêt à domicile.

Prêts et emprunts aux Bibliothèques suisses et étrangères.

En 1931, il a été fait 297 emprunts (330 en 1930) comprenant 492 volumes (519 en 1930) à 20 bibliothèques suisses et à 2 bibliothèques étrangères. Le nombre des ouvrages prêtés a été de 157 (135 en 1930) comprenant 293 volumes (243 en 1930) qui ont été envoyés à 19 bibliothèques suisses et à 3 bibliothèques étrangères.

Bibliothèques populaires

Le Département a fait les envois suivants aux bibliothèques populaires pendant 1931 :

Comme les années précédentes, les 8 numéros du Bulletin bibliographique « Que lire ? ».

Le 28^e fascicule du « Bulletin bibliographique ».

Le volume « En Algérie agricole », par M. Porchet, conseiller d'Etat.

L'Annuaire de l'instruction publique en Suisse, année 1931, aux bibliothèques des centres importants le volume « Théorie de l'impôt », de P.-J. Proudhon.

Bibliothèque pour tous

Le Dépôt régional de Lausanne qui dessert les cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, a marqué un progrès important sur 1930. Pour la première fois, il a dépassé les 20,000 prêts : exactement 20,450, répartis en 388 collections et reçus par 235 communes, paroisses, bibliothèques, sociétés ou fabriques. C'est une

augmentation de 11 stations, 40 collections, 2,237 volumes. La proportion des envois dans le canton de Vaud a légèrement diminué par rapport à l'ensemble, 79 % environ contre 81 % en 1930. Il n'en reste pas moins que Vaud est le plus gros client et bénéficiaire de la Bibliothèque pour tous. 203 stations vaudoises ont reçu 329 collections renfermant en tout 16,218 volumes, (en 1930 : 191 stations, 294 collections, 14,687 volumes)

12 bibliothèques nouvelles ont noué des relations avec la Bibliothèque pour tous et cela sur une simple circulaire envoyée en novembre.

Les disponibilités étaient de 19,004 volumes à fin décembre. Il y a environ 7500 ouvrages différents. Les deux cinquièmes sont des livres de culture générale, chaque année plus appréciés.

Il y a lieu d'ajouter que 206 ouvrages d'ordre technique ou professionnel ont été envoyés à 25 lecteurs dans le canton par le Dépôt central de Berne. Les finances de prêt sont toujours si modestes que la Bibliothèque pour tous ne pourrait équilibrer son budget sans quelques dons de particuliers et sans les subventions fédérale et cantonale. Une vingtaine de communes vaudoises ont assuré un modeste appui (de 5 à 20 francs par année) Lausanne où 31 collections ont été fournies, a versé une subvention de 800 francs

Archives cantonales

Le personnel des Archives cantonales s'est occupé en 1931 de l'inventaire des titres du prieuré de Payerne. Il a dressé l'inventaire sommaire des archives de la famille de Joffrey. Il a terminé l'analyse des registres de notaires de Lavaux, pour le XVI^e siècle, et commencé le même travail pour le district de Vevey. Les documents analysés pour les districts de Lausanne et de Lavaux ont fourni plusieurs dizaines de mille fiches, et seront indispensables pour l'étude des événements historiques et économiques du XVI^e siècle dans la région de Lausanne-Lavaux. En outre des recherches pour l'administration, le service des Archives a étudié pour diverses personnes des questions d'histoire, de généalogie et d'autres encore. La collaboration active au *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse* a été poursuivie. On a copié le registre des décès des réfugiés français de 1689 à 1710, existant aux Archives de la ville de Lausanne.

Les Archives ont acheté à Paris la collection des manuscrits du Dr Lébert, qui fut médecin à Lavey-les-Bains de 1838 à 1846, manuscrits qui offrent de l'intérêt pour l'histoire des Bains dès leur origine et pour l'histoire de la médecine dans le canton de Vaud.

M. le syndic de Moudon a bien voulu leur verser trois registres de notaire et deux registres d'état-civil. MM. Paul et Samuel Demiéville, à Lausanne, ont fait dépôt aux Archives de leurs volumineuses archives de famille. M. de Dr Roger de la Harpe, à Vevey, a versé de son côté à la collection de ces archives de familles de nouveaux documents intéressant notamment Frédéric-César de la Harpe.

Les Archives ont fourni à la Bibliothèque nationale à Paris des documents sur le prieuré de Romainmôtier. Elles ont eu un échange de correspondances et de documents avec plusieurs Bibliothèques et Archives d'Etat suisses. Elles ont donné des renseignements historiques et généalogiques à diverses institutions de Namur, de Londres et des Etats-Unis.

La salle de lecture des Archives a été fréquentée par 191 personnes (178 en 1930, 152 en 1929), ce qui représente 1590 journées de travail (1503 en 1930). 2128 registres, cartons ou documents ont été consultés (1922 en 1930, 1875 en 1929). Il a été expédié 190 lettres (160 en 1930) et 130 extraits d'état-civil (90 en 1930). Plusieurs photographies de documents importants ont été prises sur notre demande par M. Bischoff, directeur de l'Institut de police scientifique.

La Commission cantonale des armoiries communales a tenu deux séances, le 26 février et le 27 avril 1931. Elle a soumis à l'approbation du Conseil d'Etat, une 5^e série de 22 armoiries communales, soit celles de Bofflens, Bretonnières, Chardonney, Chavannes s. Moudon, Croy, Gressy, Juriens, Method, Le Mont, Montherod, Novalles, Les Planches, Prévèrenge, Rennaz, Rucyres, St-Ovens, Sassel, Sergey, Sugnens, Tolochenaz, Villars-le-Terroir et Yverne.

Sur les 388 communes du canton, il n'en reste plus que 6 : Coinsins, Fontaines, Gingins, Henniez, L'Abergement et Pizy, dont les armoiries ne sont pas encore enregistrées par le Conseil d'Etat.

Musée des Beaux-Arts

Statistique des visiteurs. — Malgré la mauvaise saison et l'absence presque complète des courses d'écoles, il y a eu, en 1931, 28,261 visiteurs, contre 25,508 en 1930, soit une augmentation de 2753 entrées :

Janvier	1667	Juillet	2627
Février	1608	Août	4760
Mars	1906	Septembre	3018
Avril	3069	Octobre	1735